LA LETTRE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

N° 91
JANVIER 2022

2 La vie de la commune

6 Une visite chez Trifyl

7 Le portrait

10 Nos joies, nos peines

ÉDITO

2021 a été riche de réflexions et de décisions tant au niveau communal qu'à celui de l'agglomération Gaillac-Graulhet. La fiscalisation de la compétence scolaire, la validation de la participation communale au financement des charges transférées, l'élaboration d'un projet de territoire et d'un pacte fiscal et financier nous ont mobilisés tout au long de cette année.
La communauté d'agglomération a engagé la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 61 communes. Ce dernier viendra remplacer le PLU à partir de 2025. Le conseil municipal a voulu anticiper cette démarche intercommunale par la réalisation d'un plan guide afin de nous projeter sur les 10 à 15 prochaines années.
Nous avons mandaté une équipe d'architectes pour nous accompagner.
À partir de février, nous exposerons différents scénarii et vous serez associés à cette réflexion. Il me semble indispensable que ce projet soit partagé et qu'il réponde aux attentes des habitants. Les enjeux liés à la mobilité, à l'habitat, aux équipements et espaces publics, à la sécurité, seront pleinement intégrés à cette démarche dans le but de rendre notre village et notre commune encore plus agréables à vivre.
Les déplacements sont des enjeux de sécurité publique et nous prévoyons pour 2022 la réalisation d'un piétonnier entre Le Vigné et la place Saint Jacques, et plus globalement une liaison douce entre le Bousquet et le village.
Nous poursuivrons également nos réunions de quartiers pour vous associer aux projets et répondre à vos attentes dans le respect de nos engagements.
Les actions du Conseil Intermunicipal des Jeunes se sont concrétisées cette année avec la réalisation de l'aire de jeux, embellissement des abribus, la réhabilitation du terrain de tennis et l'aire de jeux derrière l'école.
Nous remercions également les associations qui ont pu maintenir leurs activités dans le respect du contexte sanitaire. Cependant, restons toujours vigilants.
L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et soit pleine de joie et de réussite.

Sébastien Charruyer, maire

VIE DE LA COMMUNE

CIMETIÈRES

UN NOUVEAU RÈGLEMENT

Certains ont pu être surpris de voir des petites étiquettes sur certaines sépultures demandant de contacter la mairie. Nous sommes en train de consolider toutes les informations liées aux sépultures, les titres de concessions, le nom des personnes inhumées, et la recherche de descendants.
Toutes ces données sont nécessaires pour mettre à jour notre système de gestion des deux cimetières (Saint-Jacques et Sainte Sigolène).
Nous travaillons aussi sur un nouveau règlement des cimetières qui intègrera la gestion du colombarium dont la capacité sera doublée au premier trimestre 2022.
Après ce recueil d'informations, nous lancerons une procédure de récupération des sépultures non entretenues et/ou non identifiées. Elle se déroulera dans le cadre défini par la loi qui prévoit un processus de 3 ans permettant à chacun de fournir les justificatifs recherchés.

Une vitrine d'affichage sera installée dans les deux cimetières pour consulter le règlement et les informations utiles
Deux cyprès de Saint-Jacques ont du être abattus : leurs racines commençaient à endommager les caveaux environnants, le troisième a été étêté pour mieux résister aux tempêtes.
Des nouveaux cyprès seront replantés à proximité du parking du cimetière

VOIRIE

Le programme voirie proposé par la commission travaux et validé en conseil a permis de réaliser la réfection des portions de route communales des secteurs suivants :

- Route de Gratelauze sur une longueur de 505 m avec un reprofilage en grave émulsion et goudronnage en deux couches pour un montant hors taxes de 14 091 €
- Route du Castellas sur 260 ml pour un montant de 7 012 €
- Route de la Plaine sur 230 ml pour un montant de 5 978 €
- Route de Peyrole sur 140 ml pour un montant de 4 200 €. Soit un total de 31 200 € pour 1 135 ml de voirie.

D'autre part des réfections ponctuelles (point-à-temps) ont été réalisées sur 3 jours pour un montant de 8 550 € (tarifs négociés par l'agglomération).
Au vu des 33 km de voirie communale à entretenir et de l'envolée des prix au mètre linéaire, la commune ne peut pas engager la réfection des 3 km annuels idéalement souhaités. Un effort budgétaire devra être fait en 2022.

Suite aux intempéries de septembre 2021, nous avons également effectué des travaux chemin de la Clotte et impasse de la Rive. Ces deux secteurs en pente ont été fortement dégradés par l'écoulement de l'eau. Nous avons installé des rigoles métalliques (Reverdo) pour évacuer les ruissellements dans les fossés. Nous suivrons avec attention l'efficacité de cette méthode qui pourrait être

appliquée sur d'autres chemins.
Un effort devra être fait également sur le curage des fossés. Certaines zones ayant été inondées lors de ces pluies abondantes, nous les traiterons au cas par cas.

INITIATIVES PARTICIPATIVES ET CIJ

RÉUNION DU QUARTIER DU SIOURÉ

Le 16 octobre, les habitants du quartier du Siouré ont été conviés sur l'aire de jeux, ce qui nous a permis de faire connaissance avec « les nouveaux » arrivés. Une quinzaine de personnes était présente.

Plusieurs points ont été abordés : les aménagements de l'aire de jeux, le démarrage de l'opération des logements sociaux des Maisons Claires, la fibre et la 4G.
La question de l'entretien des piétonniers, de l'éclairage public, ou de la vitesse des véhicules ont également été abordés. Ces sujets seront traités en commission.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Plusieurs réunions se sont tenues avec les personnes intéressées par l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur toit. Nous arrivons au bout du processus et sommes prêt à rencontrer des installateurs pour finaliser les commandes. Nous sommes sur un niveau d'investissement de 6000 € par installation (prime de l'état non déduite). On peut envisager un retour sur investissement de cet équipement de l'ordre de 10 ans sans augmentation du prix de l'électricité ; si on prend l'hypothèse d'une augmentation de 4%/an du tarif de l'électricité sur les 8 ans à venir, on ce retour sur investiment pourrait être de moins de 8 ans (pour rappel, les installations sont garanties 25 ans).
Ces données sont susceptibles de variations en fonction des équipements électriques et de chauffage, du mode de consommation et de l'exposition de la toiture.
Si vous êtes intéressé, nous vous proposons de vous faire connaitre auprès de la mairie. En fonction du nombre de personnes, nous monterons un groupement d'achat ou ferons appel à un opérateur local.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES (CIJ)

Malgré les périodes de confinement les jeunes conseillers de Parisot-Peyrole sont restés très actifs. Depuis 2 ans ils travaillent sur un projet d'aménagement de jeux sur Parisot. Projet concrétisé par l'installation près du terrain de tennis d'un circuit de vélocross, d'une table de ping-pong, d'un tape - cul, d'une tyrolienne et d'un kiosque, et derrière l'école d' une aire de jeux avec balançoires, toboggan et tour.
Près de l'école à Peyrole ils ont souhaité la création d'un jardin partagé pour les habitants du village ; ce sont les élèves de l'école qui l'ont réalisé pendant les heures extrascolaires.
Et cet été, ils ont "graffé" les abribus des deux communes avec l'aide d'un "graffeur" et la participation de quelques jeunes habitants de la commune. L'expo photos présentant cette activité a été inaugurée le 6 novembre en présence des élus et de la conseillère départementale du canton. À cette occasion une gerbe a été déposée au monument aux morts pour la commémoration du 11 novembre.

Ils ont aussi écrit des slogans sur le respect de l'environnement. Vous les découvrirez prochainement sur des panneaux qui seront implantés sur les 2 communes. En cours, un projet de terrain de foot/rugby à Peyrole. Enfin, ils préparent pour le printemps une journée sportive et ont déjà plein d'idées originales.
Le 1er décembre, une partie du conseil des jeunes a été renouvelée. Les élections ont eu lieu à l'école de Peyrole : Clara Condat, Lilian Danglot, Emilien Dubuc, Lilian Fraysse et Joann Sueur Galy ont été élus.
Le 10 décembre le nouveau conseil a élu son maire, Grégoire Lamothe, un premier adjoint, Clara Condat, un second adjoint, Lilian Fraysse.

PROJET GUIDE DE PARISOT 2031

Nous avons lancé une étude pour esquisser ce que pourrait être notre commune dans 10 ans. La forte croissance démographique de ces 20 dernières années nous amène à réfléchir sur les aménagements nécessaires à l'adaptation de la commune face à ce développement.
Beaucoup de choses ont été réalisées : l'école, la relocalisation de la mairie avec l'aménagement de la place du Lavoir, les aires de jeux, certains passages piétonniers, des chemins de randonnée.
Mais il nous faut réfléchir au futur que nous souhaitons atteindre. Nous avons lancé une étude sur ce « projet de territoire » avec l'assistance d'un cabinet d'architectes urbanistes.
Projet nécessaire qui s'intègrera dans le nouveau PLUi, démarré par l'agglomération avec les 61 communes de notre intercommunalité. Ainsi nous pourrons avoir un projet clair et argumenté définissant l'évolution de Parisot pour la prochaine décennie et dans la réflexion intercommunale.
Nous devons anticiper les besoins de mobilité, le développement des voies douces (le piétonnier et le cyclable) dans le village mais aussi sur le territoire pour relier nos hameaux aux services/équipements.
La réflexion intègre, certes une évolution dans l'usage de la voiture en passant par l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes, ce qui signifie une vraie volonté de partager l'usage de nos routes. Nous sommes convaincus que cette évolution contribuera largement à l'attractivité de notre commune dans les années à venir.
Une première phase a démarré en novembre, afin de faire un état des lieux de la commune. Ce diagnostic servira de base à l'étude qui devra définir les axes de développement par projets individualisés, projets qui devront être chiffrés et dont il faudra définir les priorités dans le temps.

Début décembre le conseil municipal s'est réuni en ateliers de travail animés par l'équipe d'architectes afin d'échanger autour de différents scénarii de projets.
La réflexion est construite sur trois thèmes : la vie locale, le territoire et l'habitat, la mobilité. Ce travail nous permettra de répondre aux questions suivantes :

- **Quelle nouvelle programmation / réorganisation d'équipements et services à mettre en place ?**
- **Où, combien et quel type de logements construire à Parisot ?**
- **Quel réaménagement des espaces publics à définir pour équilibrer les modes de déplacement au sein de la commune ?**

La prochaine étape, indispensable à ce projet : la concertation avec la population ! Les modalités feront l'objet d'une communication spécifique.
Au printemps des ateliers seront organisés avec la population pour discuter des propositions qui auront été étudiées.
Ces ateliers participatifs permettront de faire remonter vos avis, attentes et remarques et de les intégrer au projet.

Un plan guide sera établi sur le développement de la commune et soumis avant fin juin 2022 au vote du conseil municipal.

1. LA VIE LOCALE

CONFORTER LE DYNAMISME DE PARISOT

Quelle nouvelle programmation/réorganisation d'équipements et services ?

ENJEUX

- Retrouver une place de village vivante et un lien à l'eau (bord du ruisseau) plus marqué.
- Compléter l'offre de services à la population (co-working, café associatif, salle d'expositions),
- Marchés nocturnes, jardins partagés, aire de camping-car...).
- Pouvoir accueillir tous les événements (fêtes, concerts, événements privés...).
- Donner suite au projet d'église.

2. LE TERRITOIRE ET L'HABITAT

DÉFINIR UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT COHÉRENT AVEC LA PROTECTION DU PAYSAGE

Où, combien et quel type de logements construire à Parisot ?

ENJEUX

- Concentrer le nouvel habitat en cœur de bourg (dents creuses).
- Diversifier l'offre de logement pour accueillir de nouveaux publics (seniors et jeunes actifs).
- Préserver le patrimoine historique et paysager de Parisot.

3. LA MOBILITÉ

PARCOURIR PARISOT BOURG / CAMPAGNE

Quel réaménagement des espaces publics pour équilibrer les modes de déplacement au sein de la commune ?

ENJEUX

- Organiser le stationnement dans la commune pour des publics différents : résidents, touristes et randonneurs, ponctuels (activités, commerces, services...).
- Intégrer les modes de déplacements doux sur les axes principaux de la commune : route du Pastel et chemin de la Mouline.
- Compléter et conforter le maillage piéton / cycle : chemins nature, pistes cyclables sur les chemins de campagne, itinéraires de randonnée (signalétique, revêtement de sol, mobilier).
- Redéfinir le maillage de desserte des parcelles en cœur de bourg : réfection des revêtements, création de nouvelles voies, passage de voies privées dans le domaine public.

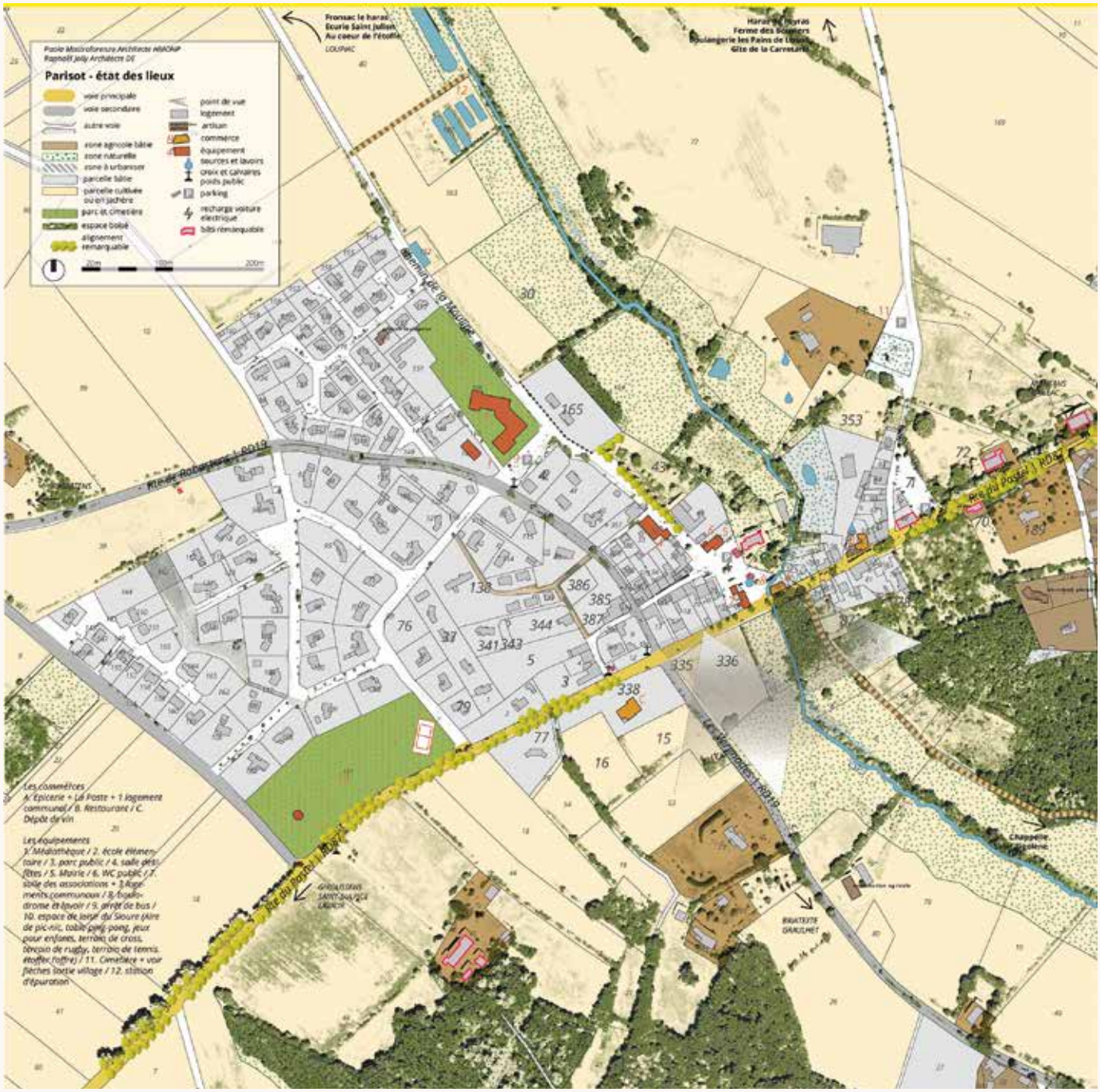

Phases	DIAGNOSTIC	ATELIER DE PROJET	PLAN GUIDE	... suite
	3 mois	4 mois	1 mois	

Date	13 octobre 2021	10 novembre 2021 (1/2 jour)	8 décembre 2021 (1/2 jour)	5 janvier 2022 (1/2 jour)	mi-janv.-mi-mars 2022	13 avril 2022 (1/2 jour)	.. 2022
Réunions	Réunion 0 : Présentation démarche	Réunion 1 : Démarrage + Diagnostic en marchant	Réunion 2 : Réstitution Diagnostic + Atelier «bulles de projet»	Réunion 3 : Réstitution Ateliers Pré Plan Guide	Concertation mairie	Réunion 4 : Restitution Plan Guide Plan Guide	à définir Approfondissement du plan guide

TRIFYL, UNE VISITE POUR LES RÉFÉRENTS COMMUNAUX

Le 16 novembre, les référents communaux ont été conviés à la présentation des évolutions dansla politique de traitement des déchets. Ils ont constaté qu'il s'agit bien d'une industrie lourde qui doit régulièrement anticiper les évolutions technologiques.

LES MISSIONS DE TRIFYL

C'est une structure publique gérée par un syndicat regroupant plusieurs intercommunalités tarnaises ainsi que quelques communes de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Elle a pour principale mission de gérer le traitement des déchets.

Trifyl va bénéficier d'aides face aux énormes investissements nécessaires. Rester sur une politique essentiellement d'enfouissement des déchets avec une faible valorisation du gaz produit aurait eu pour effet d'augmenter la TAGP (taxe sur les activités polluantes). Cette taxe serait supérieure à la charge d'amortissement des travaux à réaliser.

Trifyl va donc renforcer le tri, notamment des déchets ménagers. Bonne nouvelle pour l'environnement mais moins bonne pour le porte-monnaie !

CE QUI VA CHANGER EN 2023

1 POUBELLES VERTES

Vous devrez mettre dans des sacs de couleur fournis gratuitement par les mairies, tous les biodéchets que vous ne compostez pas chez vous (viande, os, restes de repas, etc...). Ces déchets fermentescibles produiront du gaz pour le réseau public. Les déchets pas ou peu fermentescibles continueront à être enfouis comme par le passé. Une nouvelle usine est en cours de construction sur le site actuel de Labessière-Candeil.

2 POUBELLES JAUNES

Vous pourrez mettre la totalité des emballages (pots de yaourt, bouteilles plastiques, cartons, etc...), sauf le verre pour lequel rien n'est changé.
Entre les obligations des industriels et la nouvelle installation de tri, tous les emballages iront dans la même poubelle jaune.
Une nouvelle unité de tri est en cours de construction sur le site actuel de Labrughière.

3 DÉCHÈTERIES

Leurs produits iront à l'usine actuelle de St-Benoit-de-Carmaux en cours de rénovation, pour être recyclées, quand c'est possible, ou orientées vers des centres de transformation adaptés, comme pour le bois, les végétaux, le fer, etc...

CAROLE ET YVAN

Voilà presque 3 ans qu'ils sont arrivés du Nord pour redonner vie à notre épicerie de village.

Avec un nom comme « 2 Bonne Heure », nous les attendions avec impatience.
2 comme Yvan et Carole, Bonne Heure comme leur bonne humeur quotidienne et leur accueil toujours chaleureux par un « Bien le Bonjour » ou une « Bien belle journée ».
L'objectif était de relancer l'activité d'une épicerie trop longtemps fermée tout en recréant du lien. Le résultat est là : des étalages agréables où les clients trouvent ce dont ils ont besoin, des nouveautés, des viandes rôties le dimanche et même des pierres énergisantes (autre activité d'Yvan, la lithothérapie*). Et que dire du lien social : un karaoké, une soirée primeur, un jeu concours pour Pâques ou Halloween, tout est prétexte pour se retrouver dans notre épicerie.
Ces derniers ont su répondre présent lors du confinement en se mettant au service de la population et en proposant même des livraisons.
Ils sont également un relais de communication via leur réseau (Facebook, WhatsApp,...) pour l'ensemble du village.
Nous souhaitons à Yvan et Carole de continuer sur cette lancée avec plein de projets et animations prévues sur 2022, qu'ils nous communiqueront en temps utile.

** La lithothérapie tire son nom du grec lithos (pierre) et theraperia (cure). Il s'agit d'une méthode de soin naturelle par les pierres qui s'appuie sur la croyance que chaque pierre naturelle dispose de pouvoirs thérapeutiques susceptibles de soulager des maux.*

CLUB ŒNOLOGIE

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés le 14 septembre pour démarrer une nouvelle saison œnologique.
Suite à une année particulièrement difficile pour tous, le club d'œnologie a su garder son esprit épicurien en nous permettant de découvrir des vins surprenants autant par leur origine que leurs qualités gustatives.
Convivialité, partage et découvertes restent les maîtres mots de nos séances, animées par notre désormais célèbre œnologue Florence Boisléve « Vins et Papilles ».
Au moment ou vous lirez ces quelques lignes nous aurons déjà voyagé en Espagne, Italie et fait une découverte de grands crus. N'hésitez pas à nous rejoindre le deuxième mardi de chaque mois à la salle des associations.

CONTACT :
Hervé Nayet 06 33 16 68 02

CAMPAGN'ART, L'ART CRÉE DU LIEN

En août dernier s'est déroulé Campagn'art, une exposition d'art contemporain décalé, insolite et festif. Organisée par l'association Les Zyvettes, la manifestation a été un énorme succès avec 1400 visiteurs sur deux jours.
Le jardin et l'ambiance champêtre du jardin de Nicouleau, les animations musicales et les bons petits plats ont permis de renouer avec la convivialité.
La plupart des visiteurs venaient des environs, mais l'esprit de la manifestation a su mobiliser des artistes venus de plus loin. Tous ont été séduits par l'ambiance tarnaise et l'accueil dans notre petit village.
Ils ont eu à cœur de produire ou de retravailler des œuvres spécialement pour l'événement. Des enchères ont permis aux artistes de vendre des œuvres de manière originale.
Le bouche-à-oreille a permis de réunir un public curieux, qui a salué la qualité des artistes et des œuvres d'art. Beaucoup de sourires et de remerciements dans le livre d'or.
Un spectacle de danse de la Fabrique (Gaillac) a permis de donner le premier temps fort, avec 10 danseuses. En soirée, le groupe musical burlesque des Z'Yvettes a réchauffé les cœurs, enfin le duo jazz Emmbo and Co a donné de la voix devant un public conquis.

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE
L'organisation de cet événement est une sacrée aventure. La manifestation étant en extérieur, les 200 œuvres doivent être montées en 3 jours, un challenge ! Les équipes de bénévoles ont été remarquables tant pour la gestion des lieux que pour la confection des quelques 800 repas tous faits-maison, qui ont été servis, par l'association.
Enfin la manifestation a bénéficié du soutien du département du Tarn, de la mairie de Parisot et d'entreprises locales, qui ont permis le bon déroulement à toutes les étapes, nous les en remercions.
L'association commence sa réflexion pour la prochaine édition qui se tiendra en 2023 ! Les bénévoles ont d'ores et déjà dit oui. Vous pouvez nous rejoindre.
Vous pouvez suivre les Zyvettes sur les réseaux sociaux (Facebook et instagram) ou sur leur site internet.

CONTACT : Les Zyvettes
Teddy Bélier 06 76 40 34 82
www.leszyvettes.art

ASSOCIATIONS D'KLIC

Dure, dure cette rentrée 2021-2022. Nous avons perdu 30% de nos adhérents mais grâce à vous nous continuons avec sourire et bonne humeur !
Nous avons réussi à conserver la majorité des cours et assurons les séances de Pilates, renforcement musculaire, relaxation et Pilates santé.
Pour tous ceux qui veulent reprendre une activité ou en découvrir de nouvelles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Merci à tous et meilleurs vœux pour 2022.

CONTACT : Odile Gaume 06 08 53 05 59

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

ANNÉE FRUCTUEUSE POUR LE PATRIMOINE PARISOTAIN

Poids public : le plancher de la balance des animaux, toujours en état de marche, a été restauré et les barrières peintes. Il ne reste plus qu'à installer les balances anciennes à l'intérieur pour en faire un petit musée de la balance.

Sentiers de randonnée : installation de panneaux signalétiques pour le petit sentier de randonnée d'une heure, dite « la boucle du château d'eau », avec balisages directionnels en jaune tout le long du parcours. Un fascicule de cette randonnée est disponible à la mairie.

Ne pas oublier de venir nous aider à entretenir les chemins les 1er dimanches de juin et décembre.

Journée du patrimoine : organisée le 10 octobre au hameau de Sainte Sigolène, sur le thème du Moyen Age. Une demi-heure de marche depuis le village nous a permis de rejoindre le site. Après un repas partagé, petits et grands ont pu s'essayer à des jeux d'adresse dits « médiévaux ». Sur la journée, environ 80 adultes et enfants ont participé à ces jeux : chamboule-tout, tir au roi, fers à cheval, tir à la corde etc… Cerise sur le gâteau, Abdel et Nicolas nous ont émerveillés par une belle prestation de dressage équestre.

Une visite commentée de la chapelle a reçu un auditoire intéressé tant par la biographie de Sainte Sigolène que par la restauration du bâtiment.

Pour clore cette journée, quatre jolies princesses furent récompensées pour leurs beaux atours, et deux jeunes sires ont été adoubés chevaliers de Parisot. Leurs armements leur ont été remis, et ils ont reçu pour mission de veiller sur le village.

Remerciements à Paulette et Paul, pour leur accueil, et à Paulette pour son témoignage apporté lors de la visite de la chapelle, à Esther et Colin pour la sono et l'hippocras, à la mairie et aux employés municipaux pour l'installation du barnum.

CONTACT :
Patrice Le Peillet 05 63 40 30 31

PETAN-CLUB

Malgré un début de saison retardé fin juin pour cause de pandémie, le Pétan-Club de Parisot a néanmoins pu organiser deux concours dont le "trophée Jacky Pradelles" et le concours des familles. Félicitations à Elina Ducommun et à la famille Lourenço qui se sont brillamment illustrées dans ces deux compétitions.

En espérant se revoir avec autant de plaisir et aussi nombreux la saison prochaine, avec le même esprit de la pratique de la pétanque loisir, sans pression, mais pour se divertir avant tout. Meilleurs vœux 2022.

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Après 20 mois d'arrêt nous avons enfin envisagé une reprise de nos activités tout en respectant les gestes barrières.

Le club avait établi un programme pour terminer 2021 et la 5ème vague est arrivée nous obligeant à annuler le thé dansant et le goûter de Noël. Nous restons optimistes pour 2022 en espérant pouvoir reprendre le rythme d'un thé dansant par mois, organiser un grand voyage et deux sorties à la journée. Notre assemblée générale est prévue le 22 janvier, en espérant que l'horizon sera un plus dégagé… N'oubliez pas les gestes barrières.

NAISSANCES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **Lucie** née le 9 juillet 2021 et à ses parents, **Estelle Pazzini et Bruno Ducomman**.
- **Maé** né le 05 août 2021 et à ses parents, **Vincent Liévin et Jessica Kézadri**.

MARIAGE

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur et prospérité à :

- **Brigitte Duhamel et Michel Molines** qui se sont mariés le 17 juillet 2021.
- **Virginie Vaissières et Thomas Torrice** dont le mariage a été célébré le 28 août 2021.

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous présentons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de .

- **Francis Magnabal**, décédé le 22 juin 2021 à l'âge de 66 ans et de sa mère **Simone** disparue le 30 décembre à l'âge de 96 ans.
- **Françoise Roussillon**, décédée le 2 novembre 2021 à l'âge de 73 ans.
- **Joséphine Gilles**, décédée le 21 novembre 2021 à l'âge de 89 ans.
- **Roger Blanc**, décédé le 10 décembre 2021 à l'âge de 94 ans.

ARRIVÉES AU VILLAGE

Nous sommes heureux d'accueillir sur la commune :

- **Juliette Ahrun-Hivert et Flavien Robein** domiciliés au 3, rue Len de L'El, depuis le 17 juillet 2021
- **Louis Richard** qui s'est installé au 1580, route de Mourens depuis 17 août 2021.
- **Christophe Andrieu, Perrine Carrère** et leur fille Anna qui ont élu domicile au 40, route de la Forêt, depuis juillet 2021.
- **Marine et Pascal Bonnet** ont aménagé au 12, rue du Piboul.
- **Karine Roucous et Thomas Lyonnet** sont arrivés le 2 octobre 2021 au 5 bis, rue de la Forge.
- **Laurence Dehaye et Thierry Bleuzet** se sont installés au 1545, route de la Plaine, depuis le 1 juillet 2021.
- **Céline Vernis et Grégory Doumail** ont aménagé au 5, rue du Piboul, depuis le 1 mars 2021.
- **Émile Duoc, Sami Bouchakor Kébir** et leur fils Ezio qui habitent 7, rue Len de l'el.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Aujourd'hui l'ensemble des démarches administratives qui concerne la carte d'identité, le passeport, l'immatriculation d'un véhicule, le permis de conduire se font sur le site ants.gouv.fr. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à ce service, le secrétariat de mairie peut vous aider, avec nos moyens informatique, à réaliser ces démarches. De fait, la mairie ne dispose plus d'imprimés de demande de carte d'identité nationale.

https://ants.gouv.fr

2022 ELECTION

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur la liste électorale. A cet effet, un formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives correspondantes peuvent être transmises en mairie tout au long de l'année.
Vous avez aussi la possibilité de présenter une demande d'inscription en ligne sur *www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.*

Pour voter à Parisot, une demande doit être déposée avec les pièces justificatives suivantes:
• copie d'une pièce d'identité en cours,
• copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
D'autres éléments sont susceptibles d'être demandés pour des cas spécifiques. En particulier, pour les jeunes de moins de 26 ans souhaitant s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents : une copie du livret de famille ou la production de l'extrait d'acte de naissance avec filiation sera demandée en plus d'un justificatif de domicile des parents.
Tous les jeunes recensés à 16 ans font l'objet d'une procédure d'inscription d'office sur la base d'informations transmises par l'INSEE. Les jeunes inscrits dans ce cadre reçoivent un courrier de confirmation par la mairie. A défaut, il convient de contacter le secrétariat.

Toutes les infos sur le site de la mairie : www.parisot-tarn.fr/les-elections_fr.html

FAIRE UNE PROCURATION

Maprocuration est un nouveau service développé par le ministère de l'Intérieur. Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Plus simple et plus rapide !

www.maprocuration.gouv.fr

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Effectuez votre démarche de procuration en ligne, en toute simplicité.

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour vérifier votre identité et valider votre procuration.

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée.

GENDARMERIE

HORAIRES D'OUVERTURE

LISLE-SUR-TARN
Mercredi 14h - 19h
Samedi 8h – 12h
Dimanche 8 h–12 h

RABASTENS
Du lundi au samedi
8h – 12 h et 14h – 18h
Dimanche et jours fériés
9h – 12h et 15h – 18h
Du 1 juin au 30 septembre, l'accueil est prolongé jusqu'à 19 h.

3919 VIOLENCE FEMMES

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 qui permet de téléphoner en cas de danger immédiat à la police ou la gendarmerie.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA MAIRIE

Depuis 1er janvier 2022 nous n'avons plus qu'une secrétaire de mairie. Le transfert de la charge scolaire à l'agglomération entraîne une diminution significative de la charge de travail nous incombant. Nous remercions sincèrement Jeanine pour le travail effectué pendant ces deux années.
La mairie reste ouverte au public tous les matins de 9h à 12h30 du lundi au samedi sauf le mercredi.

CONCOURS PHOTO "NATURE ET PATRIMOINE"

5 participants (seulement) au concours photo, nous avons sélectionné un cliché par candidat, clichés qui font la couverture du petit journal et sont exposés sous le préau de la place du Lavoir.Merci et bravo à aux photographes. En couverture, en haut Laurent Mauriès, en bas Didier Valax. Ci-dessous, en haut Maël Molinier, à gauche Sandrine Fréchard, à droite Alaïs Fraisse.

Directeur de publication : Sébastien Charruyer / **Rédacteur en chef** : Didier Valax / **Comité de rédaction et photos** : Conseil municipal / **Dépôt légal** : 440 / janvier 2021 : **Conception graphique** : Teddy Bélier **Impression** Imprimerie Escourbiac